

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 29 JANVIER 1797.

De Paris, le 18 Janvier.

Le ton d'aigreur et d'animosité avec lequel les écrivains des deux partis s'apostrophenent et s'injurient, les pamphlets et calembourgs qui pleuvent de toutes parts, sont les avant-coureurs et l'indice certain de la fermentation et peut-être des troubles qui régneront à l'époque des nouvelles élections. Une chose digne de remarque, c'est que ces productions éphémères lancées dans le public sous le voile de l'anonyme, sont presque toutes revêtues plus ou moins des couleurs Royalistes. Est-ce un effet et une marque de la disposition actuelle des esprits? c'est ce que l'on ne peut se hasarder de décider? Les journaux de l'opposition insinuent que ces écrits sont l'ouvrage des jacobins même, qui cherchent par là à se relever, en faisant craindre au gouvernement une contre-révolution." Ces moyens ne sont pas les seuls que les terroristes emploient (dit une de ces feuilles). Faute de levier assez puissant pour remuer l'inertie parisienne, les factieux espèrent avoir meilleur marché de l'ignorance et de la crédulité des campagnes; ils s'y répandent en foule. Chacun se distribue son rôle. Les uns, sous le nom de commissaires du pouvoir exécutif, se sont chargés du soin de tourmenter le peuple dans l'exercice de son culte. Les autres excitent le peuple à s'assembler tumultueusement pour en réclamer la jouissance. D'autres enfin, placés auprès du directoire, lui prêtent le prisme de leur animosité, grossissent les objets, et métamorphosent en vastes conspirations, des cohues de paysans désarmés, mus par l'indignation bien naturelle à tout homme, dont on force la conscience et la religion. Ainsi se créent dans les départemens, des mouvemens anti-jacobins, dont les seuls jacobins profitent et se réjouissent à Paris. Char-

les Duval dans la joie que lui donne cet avenir de sang, voit déjà, comme en Vendémiaire, les patriotes rangés autour du directoire et mitraillant les royalistes. Louvet et Poultier agitent tour à tour, pour produire un soulèvement, et les grélots de la folie, et les torches de la discorde."

Les journalistes jacobins, de leur côté, ne voyent partout que des royalistes; ils attribuent aux royalistes tous les désordres, toutes les menées secrètes qui ont lieu, tous les écrits incendiaires qui paroissent, même ceux qui portent un caractère opposé à leur système et qui sont évidemment l'œuvre du jacobinisme. La *Sentinelle* dit à ce sujet, que les *Clubiens* mettent adroitement en avant les anarchistes, et se proposent d'opérer de nouveau un mouvement royaliste sous couleur terroriste.

Quoiqu'il en soit, le gouvernement paroit craindre les suites de cette collision et de l'agitation qui règne dans les esprits. L'on assure qu'il a été donné ordre de détacher plusieurs bataillons et escadrons des armées du Rhin, qui devront se rendre à Paris.

La diligence de Caen à Paris a été arrêtée, ces jours derniers, par 25 brigands qui ont enlevé environ 87 mille livres, dont 60 mille en or appartenoient à la république. Les deux gendarmes qui accompagnoient la voiture n'ont fait aucune résistance. Le courrier de Cherbourg pour Paris a été également arrêté par une troupe de gens, dont le chef étoit monté sur un cheval blanc. Le courrier de Languedoc a éprouvé le même sort; on lui a enlevé jusqu'aux paquets adressés à des maisons de commerce de Paris. On n'entend parler de tous côtés que d'événemens de ce genre. Ces bandes de voleurs sont organisées, correspondent entre elles,

et mettent quelquefois dans leurs brigandages une aisance et des procédés qui annoncent assez que c'est à la révolution seule qu'ils doivent leur état actuel. En voici un trait assez frappant :

„Un bon fermier étant à dîner fort tranquillement un Dimanche avec sa famille, entend frapper assez brusquement à la porte de la ferme. On va ouvrir; on aperçoit trois charriots vuides, escortés par douze hommes d'assez bonne mine, tous armés de sabres & de pistolets. — „Qui êtes-vous? que demandez-vous? que voulez-vous? — Nous sommes des voleurs, répond l'un d'eux, du ton & de l'air le plus ingénu (comme on dit dans la société: bon jour! comment vous va? Je me porte assez bien) nous demandons à voler, nous voulons voler. C'est parler sans gêne, comme vous voyez: il n'y a que ce métier-là qui profite aujourd'hui; chacun le fait à sa manière; l'un en soumissionnant le bien d'autrui, l'autre en remboursant en papier ce qu'il a reçu en argent; celui-ci en acceptant, moyennant tant, un marché frauduleux; celui-là en fournissant à cinq cents pour cent de bénéfice; nous, en dévalisant les maisons des aristocrates..... — Le fermier alloit répondre; mais ils firent entrer une des voitures dans la cour, mirent six hommes à la porte pour empêcher que personne ne sortit, & demandèrent au bon homme ses clefs. Il les donna. Ces Messieurs visitèrent, lui présent, ses armoires & ses coffres. Ayant trouvé dans un vieux secrétaire deux sacs de mille écus, ils n'en prirent qu'un; ils s'emparèrent du tiers de son linge, d'une partie de sa batterie de cuisine, de quelques gros meubles, & d'une demi-douzaine de matelats & de traversins; ils prirent aussi dans l'écurie un fort bon cheval, & en remirent un des leurs à la place, en disant au fermier, avec le plus grand sang-froid: „Celui-ci est maigre & fatigué, ayez-en bien soin; dans deux ou trois semaines il vous fera autant de profit que l'autre. — Etant ensuite descendus dans les caves, & n'y ayant trouvé que trois feuilletes de vin, dont deux pleines, l'autre en vuidange, ils les lui laissèrent, en disant: „Si vous n'avez que cela, on ne peut pas, en conscience, vous lelever; ce n'est pas trop pour tout votre monde. — Enfin, après avoir chargé une voiture, il s'en allèrent avec les deux autres vuides, aussi tranquillement qu'un voiturier assidé qui déménageroit son maître. „Mille remerciemens, dirent-ils au fermier, que leur chef eut l'impudence d'embrasser fort civilement; vous pouvez être tranquille à l'avenir; en voilà pour longtems. Qu'on donne en paix dans cette maison. —

On mande de Dublin que le fameux orateur de la chambre des communes dit parlement d'Irlande, le chef le plus ardent du parti de l'opposition, M. Grattan, a pris les armes au premier avis de l'arrivée des Français, et a fait le service de simple fusilier dans le corps de Monex. L'on fait aussi que les prêtres catholiques de l'Irlande se sont réunis pour exhorter les habitans à repousser les Français et à s'opposer aux mécontents qui voudroient seconder l'invasion de l'ennemi. Ils ont publié une lettre pastorale, par laquelle ils invitent tous les catholiques à imiter leurs ancêtres par leur patriotisme et leur respect pour l'autorité du souverain: „L'ennemi, ajoutent-ils, ne manquera pas de vous inviter à concourir à ses vues, en vous disant qu'il vient vous délivrer du joug de la tyrannie, et vous rétablir dans vos droits. Bon peuple, ah! si vous saviez comme ils ont rem-

pli leurs promesses dans les malheureux pays où ils ont obtenu de la confiance, vous sauriez vous défier de ces hommes qui ont foulé aux pieds toutes loix divines et humaines.“

Le rédacteur de la *Quotidienne* s'exprime ainsi dans un article intitulé: *Le dernier cri de l'indignation publique sur la fête du 21 Janvier.*

„Vous avez renversé la plus puissante monarchie de l'univers; vous avez foulé aux pieds un trône de quatorze siècles; vous avez fait plus; vous avez su arracher du cœur des François cette idolâtrie qu'ils avoient vouée au sang d'Henri IV; le dernier héritier de son sceptre a été traîné à un supplice ignominieux; vos armes victorieuses ont fait taire l'Europe devant vos loix, & vous n'êtes pas contents! & au bout de trois années de vengeance, qui ont été couvertes de tant de sang & de tant de larmes, vous vous acharnez encore sur des cendres qui ne demandent qu'à reposer en paix! & votre haine qui renait, lorsqu'elle sembloit assouvie, veut percer cet abîme de la mort, inaccessible à toutes les passions!“

„Chz tous les peuples, lorsque la loi a prononcé la condamnation d'un coupable, la vengeance expire aux pieds de l'échafaud; c'est alors que commence la commiseration; au lieu d'un objet d'horreur, on ne voit plus qu'un malheureux, & le ministre de la religion, couvrant le criminel de ses larmes paternelles, le présente à Dieu, qui reçoit son repentir & l'expiation de tous ses crimes. Et vous seriez plus inflexibles que Dieu! vous punissez, vous frappez, quand il a pardonné! vous recommencez chaque année le supplice de Louis XVI, & vous exhumez son cadavre pour en arracher des lambeaux! Non, ce n'est pas ainsi que la loi se venge; car elle n'a point de passions. Quand Louis XVI eût été souillé des plus horribles forfaits, n'auroit-il pas quelques droits à la lassitude de votre haine? Quoi! vous permettez à la fille infortunée de quitter la tour du Temple, d'où elle a vu sortir les auteurs de ses jours pour marcher à l'échafaud; vous lui avez permis de mettre le palais des Césars entre elle & le palais de la Vengeance, & vous corrompez tout le bonheur que vous lui avez donné, en lui retraçant, au 21 Janvier, la plus douloureuse image qui puisse affliger son cœur! & c'est au nom du peuple François que vous ordonnez cette fête!“

„Ah! si dans le silence des passions & l'absence des bayonnettes, vous compriez les voix de la France entière; si vous alliez, non pas seulement dans les maisons des riches, mais dans les chaudières du pauvre, dans la retraite des plus vertueux républicains, interroger les vœux secrets de l'âme, on vous répondroit par des gémissemens & par des larmes! Interrogez le tribunal de l'Europe, qui est pour vous celui de la postérité; pénétrez dans les cantons les plus démocratiques de la Suisse, pourvu que le jacobinisme ne s'y soit pas introduit, & recueillez leur opinion; demandez à l'Angleterre, non pas aux Tories, parcequ'ils sont les partisans d'un Roi, mais aux plus ardens amis de la liberté, à Fox, à Sheridan; demandez à Washington, à John Adams, aux membres les plus austères du congrès américain, même à ce Thomas Payne qui s'est assis à la convention de France; demandez leur à tous ce qu'ils pensent de cet anniversaire, & vous les verrez frémir!.....

Renvoyez cette fête au règne des tyrans que vous avez abattus. Vous convenez que la tyrannie de Robespierre a surpassé celle de Louis XVI, & les cendres de Robespierre obtiennent grâce devant vous! & vous n'allez point fouiller dans sa tombe! Pourquoi cette différence de punition, lorsque les crimes sont si différents?.....

Le Rédacteur assure (dans une lettre de Toulon) que l'île de Corse, est aujourd'hui fortement attaquée au

viron de la république française & que le commissaire Saliceti a fait une levée de 15 mille corsés aguerris pour aller renforcer l'armée d'Italie.

Le même Journaliste officiel, qui ressemble assez au docteur Pangloss, s'efforce aujourd'hui de détruire la sensation qu'a faite la prise de Kehl, en assurant que la défense de ce poste a été du plus grand avantage pour la république, & que c'est aussi pour le mieux qu'on l'a évacué.... Le Rédacteur de la *Feuille du Jour* n'est point de cet avis; il observe que les français ont sacrifié 6000 hommes pour posséder deux mois de plus un point de la rive droite, où ils ne pouvoient espérer de se maintenir jusqu'au printemps prochain. Telle fut dans cette guerre leur cruelle tactique (ajoute cette feuille). Il paroît que les instructions & les ordres des généraux autrichiens, furent toujours de ménager les soldats, & ils ne se sont jamais écartés de ce principe. Le grand art des français fut toujours de charger en masse, d'attaquer à la bayonnette, de fatiguer l'ennemi à force de carnage, & de marcher à la victoire sur les cadavres de leurs frères! On demande de quel côté fut la cause de l'humanité, & quelles raisons l'on eut d'accuser la cruauté des Rois? C'est en suivant cette marche que les armées impériales qui, en 1794, étoient moins nombreuses des deux tiers, surpassent actuellement celles de la république, & acquièrent chaque jour une supériorité décidée. Il est difficile de prévoir les moyens que nous aurons à leur opposer à l'ouverture de la campagne. Le nombre des mécontents augmente chaque jour; les besoins en tous genres se multiplient, sans espoir d'un plus heureux avenir; le découragement des soldats fait craindre de nouveaux revers; & dans ce cas, il ne nous restera plus aucun moyen pour arrêter la désertion, qui augmente de la manière la plus allarmante.

— Le comité général du 15 avoit pour objet la lecture des pièces concernant les colonies. Vaublanc a demandé l'impression d'une lettre des agens du directoire, où ils racontent brièvement les horreurs commises à St. Domingue. Dans ces pièces (a dit Vaublanc) les agens exposent au directoire que les hommes de couleur *veulent être indépendans*; qu'ils sont dominés par un orgueil excessif; qu'ils ont juré la mort de tous les blancs; que la peau blanche est dévouée à une proscription générale. Ils avouent qu'il est inutile de parler de loix aux nègres; que c'est, pour eux, un mot vuide de sens. Mais les agens ne vous disent pas ce qui a avili ainsi les français; ils ne vous disent pas qu'ils y ont contribué, en faisant une loi atroce contre les propriétaires; en dévouant, dans la première mission et dans la seconde, les colons aux vengeances des deux autres couleurs. Ils ne vous disent pas qu'ils ont armé eux-mêmes les nègres qui avoient combattu sous Jean-François contre la France, et qui portoient pour cocarder à leurs chapeaux les oreilles des malheureux blancs qu'ils avoient assassinés. Ils vous parlent pompeusement de la confiance que Santhonax a inspirée à toute la colonie. Mais pourquoi Santhonax n'a-t-il pas fait usage de ce grand pouvoir qu'il a sur l'esprit des nègres, pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'étoient révoltés après avoir été armés par la commission? Pourquoi n'en a-t-il pas fait

usage envers les hommes de couleur révoltés dans l'Est et le Sud, qui ont massacré, crucifié, empalé plus de 200 blancs?

Bailleul s'est opposé à l'impression des pièces, soutenant que la vraie cause des malheurs de Saint-Domingue étoit due à l'orgueil des propriétaires, qui trouvoient fort doux d'avoir 100 et 150 mille liv. de rente..... Cette assertion qui a rappelé les beaux jours de Robespierre, a excité de violens murmures; et cependant, le conseil n'a pas ordonné l'impression.....

Suite de Londres, du 10 Janvier.

Suite de la séance de la Chambre des Communes du 30 Déc.

M. Fox continue: „Quoiqu'il en soit, et dans cette conversation, et dans cette Chambre, la France nous a toujours été représentée comme épuisée, sans ressources, au bord et au fond de l'abyme d'une banqueroute. On n'a parlé au contraire que de l'étendue et de l'augmentation du commerce de l'Angleterre, de son opulence, de sa prospérité. Voilà le contraste en spéculation. Le voici maintenant en réalité.

„Malgré toute cette puissance, nous avons perdu l'un après l'autre, nos alliés, des villes, des provinces, toutes les possessions nécessaires ou à la sûreté du commerce, ou à la balance de l'Europe; tandis que la France sans ressources, avouant son épuisement et ses dissensions, et parlant de nos richesses avec respect, s'est fait des alliés de ses ennemis, s'est montrée partout en conquérante, s'est emparée de territoires importants jusqu'au Rhin, a soumis une partie de l'Italie par la force de ses armes, a réuni la Belgique à son Empire, et a enchaîné inséparablement à son sort celui de la Hollande. Ah! Monsieur, si le *païos* et la subtilité des raisonnemens suffisoient pour reprendre la Belgique et conquérir la France, il y a longtems que suivant le vœu de quelques membres, nous serions à Paris. Mais pour terminer cette querelle, il faut d'autres moyens que des assertions et des menaces présomptueuses.

„Dès l'origine de la guerre, j'employai dans cette chambre le peu de moyens que j'ai, à persuader au gouvernement d'envoyer un ambassadeur à Paris. Mon avis fut rejeté, et Chauvelin fut renvoyé d'une manière que l'honorable membre avoit sans doute oubliée lorsqu'il assuroit que le renvoi de lord Malmesbury étoit sans exemple. Je renouvelai ma motion, lorsque la Belgique fut conquise. Pendant le siège de Valenciennes, lorsque la prise étoit certaine, je soutins que c'étoit le moment de faire la paix. A toutes ces époques, nous étions sûrs de l'obtenir également honorable et avantageuse. Sans

cette j'ai insisté sur cette mesure, et sans cesse elle a été rejetée. Quoi, disoit-on alors, parlerons-nous de paix avant d'avoir fait une seule conquête, à l'instant même où nous commençons à entrer dans le pays ennemi? On étoit alors si infatué, qu'on prétendoit que nous devions continuer la guerre jusqu'à ce que nous eussions ôté à notre ennemi toute puissance de nous faire du mal; et que nos efforts ne devoient pas avoir d'autres bornes que nos ressources. Je me rappelle qu'on disoit :

Posset quæ plurima virtus

Esse, fuit; toto certarim est corpore regni.

Et ce texte, on l'adressoit, non à la Chambre, non à l'Angleterre seule, mais à toute l'Europe.

„L'honorable membre (poursuit M. Fox) vous a fait envisager les difficultés de la négociation; difficulté commune à toutes ouvertures, quand on ignore comment elles seront reçues; difficulté particulière, provenant de la situation respective des deux pays. Mais il a oublié une difficulté plus insurmontable, celle qui résulte d'une défiance mutuelle sur les intentions réciproques. Si l'honorable membre avoit lieu de soupçonner la sincérité du directeur françois, celui-ci n'avoit-il pas au moins autant de raisons de suspecter la sienne? A moins que de le supposer réduit à une extrémité qui lui ôtât toute alternative, devoit-on s'attendre à le trouver disposé à recevoir des conditions de paix dictées par des ministres qui, pour le noircir, avoient épuisé toutes les épithètes les plus avilissantes? Quand j'entends lord Malmesbury parler au ministre françois de sa haute considération, je ne puis m'empêcher de sourire, en me rappelant que lord Auckland n'a été fait Pair, que pour avoir dit que ces mêmes hommes qu'on traite aujourd'hui avec tant de respect, devoient tomber sous le glaive de la loi. Ce langage, cette conduite contradictoire, étoient-ils donc propres à inspirer de la confiance en notre sincérité. „

(La suite ci-après.)

Des Bords du Mein, le 28 Janvier

Le cercle de Suabe a résolu, dans sa dernière session, de rappeler sans délai le ministre qu'il a à Paris, en lui enjoignant de ne consentir à aucune demande ou transaction ultérieure, attendu que le territoire de la Suabe n'a déjà que trop souffert par le pillage et les dévastations de tous genres qu'il a essuyées, malgré les promesses que l'on avoit faites. L'assemblée du cercle a fait ensuite part à S. M.

l'Empereur de cette résolution, en y joignant la très humble prière, que S. M. daignât accorder encore à l'avenir sa protection paternelle au cercle. Le 31 Décembre, il émana un rescrit impérial, en réponse à cette notification. On développe d'abord dans cette pièce le principe, que S. M. I. pour juger les actions des Etats de l'Empire, ne peut choisir d'autre règle que les normes établies dans la constitution germanique; que ces normes imposent de la manière la plus précise l'obligation aux Etats d'accourir au secours de la patrie lorsqu'elle est menacée & de déployer tous leurs efforts pour sa défense; que les mesures opposées que quelques Etats auroient prises, ne pourroient déturner le jugement de S. M. I. de la Lettre & de l'esprit des Loix fondamentales de l'Empire. On peint ensuite avec les couleurs les plus vives, les suites dangereuses, l'effrayante anarchie & la dissolution absolue du lien constitutionnel, qui résulteroient, si au milieu des chances diverses qui accompagnent toujours les opérations guerrières, chaque Etat ou Cercle, induit, soit par une crainte pusillanime, soit par les suggestions d'une politique isolée, venoit à s'élever au-dessus de la volonté de la force suprême de l'Etat & venoit à se séparer de l'union Germanique. Le passage suivant est surtout remarquable: Le démembrement du corps germanique, la destruction de sa respectable constitution, de cette constitution garantie par tant de liens & d'une manière si sacrée, l'humiliation la plus outrageante du nom german: tel est le sort politique qui menaçait l'Allemagne & qui étoit sur le point de se réaliser; si, avec la protection du Tout-Puissant, par notre fermeté & notre persévérance, par le courage héroïque du commandant en chef, notre très cher frère l'Archiduc Charles, & par l'impétuosité de nos armées & du petit nombre de troupes d'Empire qui étoient restées réunies à elles, nous n'étions parvenus à sauver pour la seconde fois l'Allemagne de la crise la plus dangereuse où elle se soit jamais trouvée. — On termine en sommant de remplir toutes les obligations qu'impose la constitution.

Le directoire de l'ordre équestre du cercle de Franconie, avant de former une plainte juridique contre S. M. le Roi de Prusse, comme Margrave d'Anspach et de Baireuth, a encore fait récemment une tentative en envoyant à M. le Baron de Hardenberg, une nouvelle lettre de représentations et de protestations. Ce ministre a répondu catégoriquement, que les biens enclavés dans la principauté d'Anspach & de Baireuth sont des appartenances de ces principautés; qu'il ne pouvoit être apporté aucun changement aux mesures déjà prises; & que, dans tous les cas, & quelque parti que l'on prit, il avoit ordre de maintenir le droit de souveraineté de son maître; & de s'opposer à toutes les atteintes que l'on voudroit lui porter.

* * Une Demoiselle Brabançonne, bien élevée, désireroit trouver une place de Gouvernante, ou de Bonne d'enfants, ou enfin de Femme de Chambre. S'adresser au Bureau de ce Journal.